

« Le Jeu des 1 000 euros » sera enregistré depuis la salle Bastard, mardi 6 septembre, à 18 h 30. L'emblématique jeu de France Inter, « Le Jeu des 1 000 francs », créé en 1958 avec Henri Kubnick, repris par les non moins célèbres animateurs Roger Lanzac et Lucien Jeunesse, s'est mis à l'euro. « Le Jeu des 1 000 euros », animé par Nicolas Stoufflet, n'a pas pris une ride et fait autant d'audience depuis plus de cinquante ans.

Questions, réponses, banco et super-banco, font le bonheur des « intellectuels » régionaux qui viennent tester leurs connaissances générales, avec l'espoir d'atteindre les 1 000 euros du super-banco.

Un événement qui constitue une première à Barsac : France Inter enregistre son émission de jeu phare dans la commune.

Ce qu'il faut savoir

Pour participer en tant que candidat, il suffit de se présenter à 18 h 30, salle Bastard, pour les inscriptions (pas d'inscription à l'avance) ; la sélection sera faite par le public.

La règle du jeu est fort simple, il suffit de répondre aux questions proposées par les auditeurs, qui, suivant les difficultés - bleues, blanches ou rouges - valent respectivement 15, 30, ou 45 euros, sommes allouées aux candidats. En cas de mauvaises réponses, ces sommes vont à l'auteur des questions. Les candidats peuvent remettre en jeu les sommes gagnées, jusqu'à atteindre le pactole des 1 000 euros du super-banco à se partager. L'entrée pour le public est gratuite.

Donc, « À demain, si vous le voulez bien », suivant la formule consacrée de cette émission, qui est passée, depuis Lucien Jeunesse, dans le langage courant.

Renseignements en mairie : tél. 05 56 27 43 15